



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Aurillac, le 02/07/21.

## VISITE ENTREPRISE SALAISONS LABORIE, LAUREATE DE L'AIDE FRANCE RELANCE « INDUSTRIE DU FUTUR »

Durant l'année 2020, le fond de soutien France Relance en faveur de l'investissement de transformation vers l'industrie du futur avait récolté près de 7,800 demandes, pour un montant total d'investissement de plus de 2,7 milliards d'euros de soutien public.

Cette aide a été créée dans le but de soutenir les dépenses d'investissements des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et des Entreprises de Tailles Intermédiaires (ETI), dans l'objectif de renforcer la compétitivité de l'industrie française.

Pour cette année 2021, 175 millions d'euros supplémentaires et 1500 dossiers ont été déposés entre le 3 et le 12 mai 2021 par les PME et ETI, afin d'obtenir des investissements destinés à transformer leur structure.

Pour le département du Cantal, déjà 8 entreprises ont bénéficié de cette aide de l'Etat, pour un montant total de 1,467,725 millions d'euros. C'est le cas de l'entreprise des Salaisons Laborie basée à Parlan et spécialisée dans la fabrication de charcuterie artisanale, emblématique du terroir cantalien et auvergnat. L'entreprise a ainsi bénéficié d'un soutien de France Relance à hauteur de 82 372 €, qui va lui permettre de concrétiser l'acquisition d'une nouvelle ligne de production automatisée et ainsi de gagner en compétitivité.

Cécilia Mourgues, sous-préfète à la relance, a visité cette entreprise ce mercredi 7 juillet. Matthias Caussade, président des Salaisons Laborie, a présenté lors de cette visite l'investissement réalisé par l'entreprise avec le soutien de France Relance.

Service de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Tél.: 04.71.46.23.14 / 04.71.46, 23.72 Mél.: pref-communication@cantal.gouv.fr

